



Résister!

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation

PIF la CAF PAF l'UDAF



PAF ! UDAF

Dès son premier numéro, RésisteR! s'est fait l'écho de la lutte au long cours que mènent les salarié.e.s de l'Union départementale des affaires familiales (UDAF) contre des méthodes de management qui font la part belle à la pression, à l'intimidation et à l'anti-syndicalisme primaire. Au cœur de cette lutte, Corinne Fouache, déléguée syndicale SUD mène le combat depuis plus de vingt ans. C'est qu'à l'UDAF, comme partout, il faut augmenter les cadences, faire pression sur les salarié.e.s pour faire dégager les plus fragiles et les moins rentables.

Dans ce combat pour la dignité, Corinne vient de remporter une victoire majeure. Le 23 juin la chambre sociale n° 2 de la cour d'appel de Nancy a condamné en dernière instance l'UDAF pour des faits de « discrimination fondée sur l'état de santé et les activités syndicales, harcèlement moral et exécution de mauvaise foi du contrat de travail », excusez du peu ! Une victoire, qui, si elle ne règle pas la situation des salariés au sein de l'UDAF, vient couronner sept ans de lutte acharnée dans les tribunaux mais aussi sept ans de solidarités et d'actions revendicatives des salarié.e.s. Comme elle l'a déjà fait dans les numéros 1, 7 et 15 de RésisteR!, Corinne accorde à son journal préféré une interview où elle nous dit toute sa joie et sa détermination.

R! Tu viens de gagner en dernière instance contre ton employeur, l'UDAF, qui a été définitivement condamné pour, entre autres, harcèlement et discrimination, et en plus le tribunal a doublé les dommages et intérêts que ton employeur doit te verser. Ça fait du bien ?

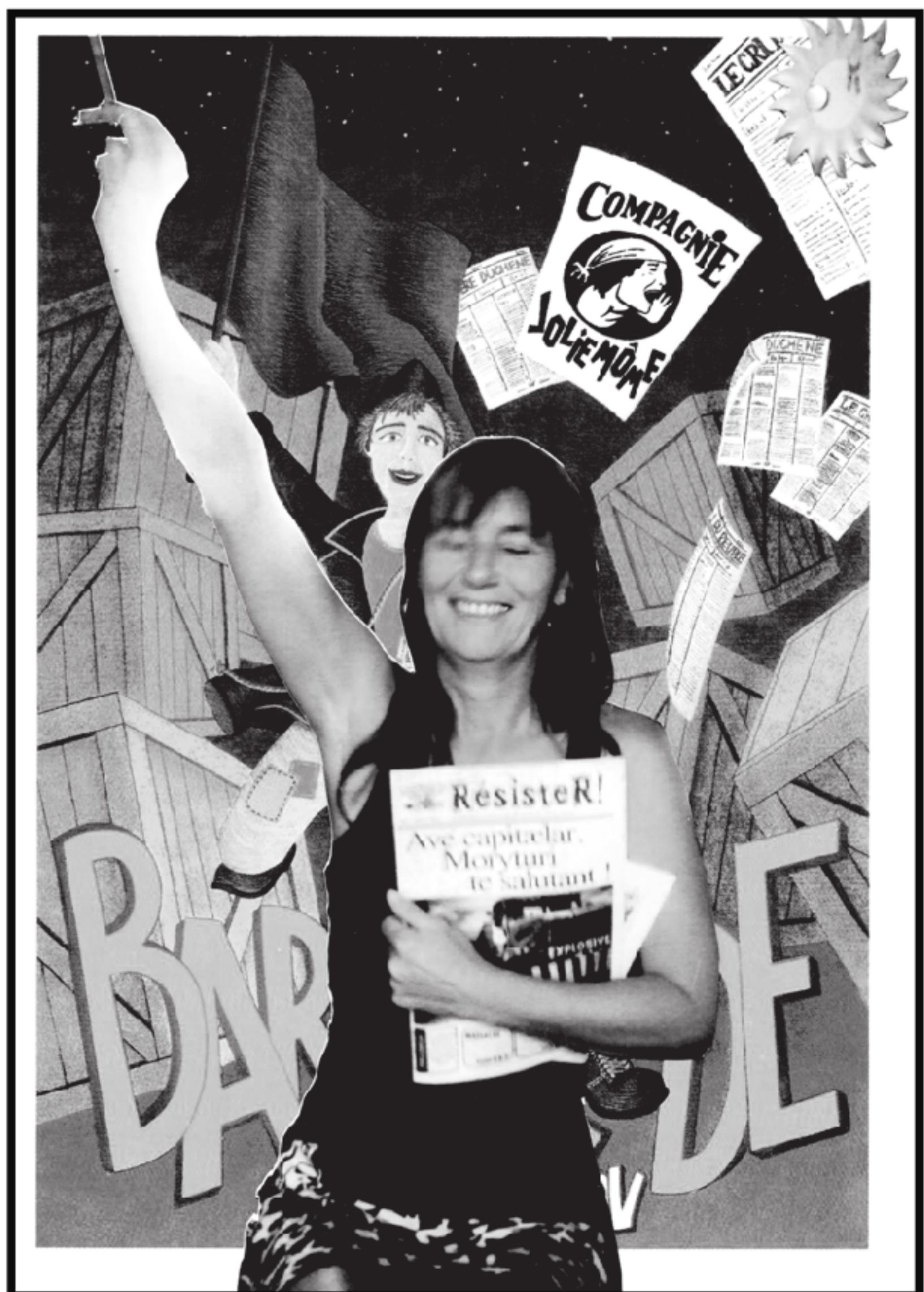
Corinne : Ouiiiii, un bien fou ! Mais pas qu'à moi. Ce qui me touche c'est que ça donne de l'énergie et de la confiance à beaucoup de monde ; aux collègues bien sûr, mais aussi aux camarades du syndicat et à tous ceux qui m'ont soutenue depuis sept ans.

R! Revenons au départ de cette affaire. En 2010, tu travailles à l'UDAF depuis 14 ans comme chargée de tutelle, qu'est-ce qui s'est passé ?

Corinne : En 2009, je suis revenue d'un congé sabbatique d'un an et la toute nouvelle direction qui connaissait mon passé de syndicaliste a tout fait pour démanteler mon poste de travail, elle a commencé par augmenter mon nombre de dossier de 20 %, ça voulait dire concrètement suivre à moi seule 42 personnes en difficulté, c'est de la folie.

R! Il s'agissait de te faire craquer, toi, mais aussi d'autres ?

Corinne : Bien sûr, le fait que j'étais déléguée syndicale et très active et qu'avec quelques collègues, notamment ma collègue de FO, on ait réinvesti les instances représentatives du personnel a énervé la nouvelle direction. Il faut dire que depuis 2009, on a un nouveau directeur, qui a mis en place de véritables méthodes policières. C'est incroyable : la première fois qu'on l'a vu en réunion, il a déclaré à l'ensemble du personnel qu'on devait « débadger avant d'aller pisser ! » et « qu'il n'avait pas à gérer nos problèmes de prostate ». On a éclaté de rire, on croyait que c'était une blague... Mais non ! C'est le management moderne à l'UDAF et sûrement dans plein d'autres endroits. Tout de suite après, les licenciements et les départs ont commencé. Une quinzaine de collègues sont parti.e.s, une moitié de leur propre chef pour fuir une ambiance de travail insupportable, et une moitié



licencié.e.s pour des motifs parfois dérisoires, qualifiés de « faute grave ». Toutes celles qui ont attaqué leur licenciement au tribunal ont eu gain de cause, mais la plupart n'ont pas souhaité retourner dans cet enfer. Moi j'ai contesté, j'ai gagné et j'ai été réintégrée.

R! Comment s'est organisée la résistance ?

Corinne : on s'est appuyées en intersyndicale SUD – FO sur les instances représentatives : comité d'entreprise (CE) et comité hygiène et sécurité (CHS). On a aussi fait appel à l'inspection du travail.

La dernière inspection de Martine Boubagra, inspectrice du travail et militante syndicale bien connue, avant son départ en retraite, a été pour nous. Nous avons fait reconnaître la situation par les instances légales. Mais on a aussi fait appel à des soutiens extérieurs. On a fait des manifs devant l'UDAF avec les collègues, on a chanté, pique-niqué ! On a été très soutenues par Solidaires, nos copains et copines de SUD ARS, par l'union locale CGT de Nancy, par des militants de partis politiques très à gauche, par la chorale des Sans Nom, et par plein d'autres.

R! Et par RésisteR ! Mais ça fait beaucoup de gauchistes, tout ça. On pense souvent qu'être soutenu par des militants révolutionnaires ou anarchosyndicalistes, c'est contre-productif, que ça effraie la justice, la presse et que ça donne des arguments aux patrons...

Corinne : Au contraire, l'implication de ces militant.e.s est très forte, ils n'ont peur de rien, ils et elles sont fidèles, ils ont la pêche. Ça nous a aidés et, personnellement, ça m'a beaucoup aidée à tenir le coup sur le long terme.

R! Il paraît qu'un numéro de RésisteR ! dans lequel tu donnais une interview figurait à charge contre toi dans le dossier, c'est vrai ?

Corinne : Il y avait les deux numéros de RésisteR !, les deux où j'ai donné des interviews et où j'ai parlé de méthodes de flics, et tant mieux, c'était la vérité !

R! Bon, on imagine que vous allez fêter ça entre salarié.e.s et avec les soutiens, mais il faut quand même continuer à travailler, comment ça se passe à l'UDAF après tout ça ?

Corinne : En fait cette victoire n'est qu'une étape, la pression continue : sur les 85 agents du département, cinq sont en arrêt longue maladie, trop de pression. La semaine dernière encore, avec la copine de FO on était à l'antenne de Longwy où des salariés sont en souffrance. On sent bien la volonté de faire dégager les vieilles, les vieux, les fortes têtes, les syndicalistes, et de les remplacer par des jeunes moins combattifs plus dociles et tellement contents de trouver un travail qu'ils sont prêts à accepter des charges de travail démentielles. Et tout ça se fait bien sûr au détriment du suivi des personnes en difficulté...

R! Bravo à toi et à toutes celles et ceux qui se sont battu.e.s et ont gagné. C'est un bel exemple pour les combats qui nous attendent dès cet été contre Macron et son monde. Tenez-nous au courant !

Corinne : on n'y manquera pas, on les aura ! Mais je voudrais terminer cet entretien en remerciant chaleureusement toutes et tous pour ce soutien et particulièrement Philippe, mon conseiller syndical de Solidaires, qui a fait un travail exceptionnel !

MERCI !

R

PAR CES MOTIFS

La cour statuant par mise à disposition de l'arrêt au greffe de la cour, contradictoirement et en dernier ressort, après en avoir délibéré conformément à la loi,

CONFIRME le jugement rendu le 9 septembre 2015 par le conseil de prud'hommes de Nancy en ce qu'il a reconnu que Mme _____ a été victime de harcèlement moral de la part de l'UDAF 54,

INFIRME le jugement entrepris en toutes ses autres dispositions,

Statuant à nouveau dans cette limite,

DIT que les faits de discrimination fondée sur l'état de santé et les activités syndicales de Mme _____ ainsi que l'exécution de mauvaise foi du contrat de travail par l'UDAF 54 sont établis.

CONDAMNE l'UDAF 54 à payer à Mme _____ la somme de _____ à titre de dommages et intérêts au taux légal à compter du jour du présent arrêt,

Y ajoutant,

CONDAMNE l'UDAF 54 à payer à Mme _____ la somme de _____ au titre des frais irrépétibles d'appel.

DÉBOUTE l'UDAF 54 de sa demande en paiement de frais irrépétibles d'appel.

CONDAMNE l'UDAF 54 aux dépens d'appel

Lettre à France 2...

Association de Solidarité avec le Peuple Sahraoui - Lorraine

<https://apslorraine.wordpress.com/>

à FRANCE 2, Chaîne de télévision Pompey, le 24 juin 2017

objet : diffusion, le 22 juin, du reportage « Le Maroc vu du ciel », de Yann Arthus-Bertrand

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ici notre réaction de protestation à la suite de la diffusion citée en objet.

Le commentaire est assuré par un animateur, Ali Baddou, d'origine marocaine, mais ça, on s'en aperçoit rapidement, car après la première demi-heure où les vues de M. Arthus-Bertrand nous montrent des villes et paysages très intéressants, le reportage dérape. Dès la minute 34'39, la carte est sans frontière entre le Maroc et le Sahara Occidental, pays toujours considéré par l'ONU comme « territoire non autonome » et en aucun cas comme une province du royaume marocain.

À partir de la minute 41'30, Laâyoun, la capitale du Sahara Occidental est présentée comme une ville marocaine et ensuite, première surprise, M. Baddou refait l'histoire à sa sauce et explique que la « marche verte » était « pour libérer PACIFIQUEMENT les territoires du sud de l'occupation espagnole » ! C'est une insulte pour les familles sahraouies dont les membres ont été tués par l'envahisseur. Manifestement, il faut expliquer à votre commentateur qu'après cette marche verte, la guerre s'est poursuivie jusqu'à la signature d'un « cessez-le-feu », soit entre 1975 et 1991.

Commentaire sidérant à 42'58 : se prend-il pour le SG de l'ONU ? Il dit : « En attendant que l'ONU entérine la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental. »

Puis, on y voit des images des immenses serres « royales » qui puisent à outrance l'eau de la nappe phréatique au détriment des habitants du territoire. Comme Israël le fait en Palestine !

À 45'30 : Dakhla est filmé comme « ville marocaine sur l'Atlantique ».

Il est étonnant que vos responsables aient laissé filer... car:

- aucun pays au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental ;

- le nouveau secrétaire général de l'ONU a reconduit la mission de l'ONU pour organiser le référendum d'autodétermination ;

- la Cour de justice européenne a clairement écrit, en décembre 2016, que « le Sahara Occidental n'est pas le Maroc », dénonçant ainsi l'accord entre l'Europe et le Maroc sur les produits agricoles provenant du Sahara Occidental (les fameuses tomates !).

Pour compléter, voulez-vous regarder ceci ?
<https://www.facebook.com/rif.sat.media/videos/188703048798113/?pnref=story> C'est sans doute ce que votre commentateur appelle « libéré pacifiquement ».

Le téléspectateur ne sait pas trop à quels moments ces images ont été tournées, mais les défenseurs des Droits de l'Homme savent que le hasard du calendrier fait drôlement les choses ! Car ce reportage qui magnifie le Maroc, vante son développement et sa démocratie est programmé alors même que le procès de « ceux de Gdeim Isik » est un véritable déni de justice et que les révoltes du Rif sont sévèrement réprimées. France 2 peut-elle nous assurer qu'il s'agit d'une pure coïncidence ?

Alors, il est vrai que le Maroc a des paysages grandioses... mais il est vrai aussi que sa population souffre de plusieurs maux... M. Baddou doit savoir que la « Banque mondiale » en parle ici : <http://eljadidascoop.com/la-banque-mondiale-dresse-un-rapport-choquant-sur-la-pauvreté-au-maroc/> Enfin, il y a un énorme oubli dans ce reportage. On n'y voit jamais le mur de 2 700 km (2 700 !) érigé par le Maroc pour séparer le territoire... Aujourd'hui encore, des milliers de soldats y campent, surveillant le désert... et les mines antipersonnelles qu'ils y ont déposées.

Nous souhaitons vivement que votre chaîne fasse état de notre stupéfaction et sommes prêts à en débattre publiquement avec qui le voudrait, et, par exemple, avec M. Baddou.

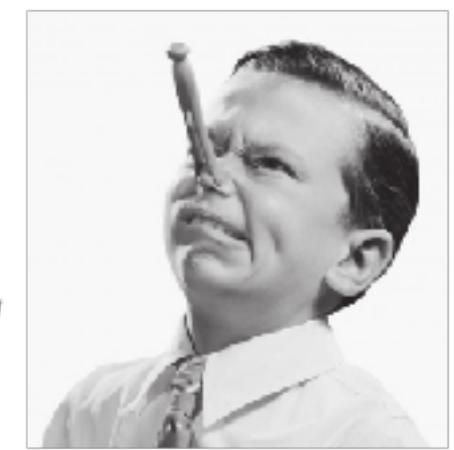
Dans cette attente, nous vous prions d'accepter nos salutations.

Pour l'ASPS Lorraine, le président,
Philippe LECLERCQ



Relents d'égouts #4

Rubrique consacrée à l'actualité des conspis, des confus et d'autres cons... faisant, directement ou indirectement, le jeu de l'extrême droite.



Quoi de plus sain que de dresser la critique des médias ?

Depuis deux décennies, des auteurs et des journaux sérieusement marqués à gauche en ont fait un thème de prédilection, quand ce n'est pas l'objet unique de leur travail : *Le Monde diplomatique*, *Le Plan B*, *Acrimed*... Les relations financières et de connivence entre grands médias et grands groupes industriels sont de notoriété publique, l'affaire est documentée et peu de gens croient aujourd'hui encore sincèrement qu'une information est « vraie » ou « objective » parce qu'elle a été « vue à la télé » ou « imprimée dans le journal ». La plupart de celles et ceux qui viennent alimenter leur racisme à coups de faits divers présentés par Jean-Pierre Pernaut sur TF1 le font... parce qu'ils le veulent bien.

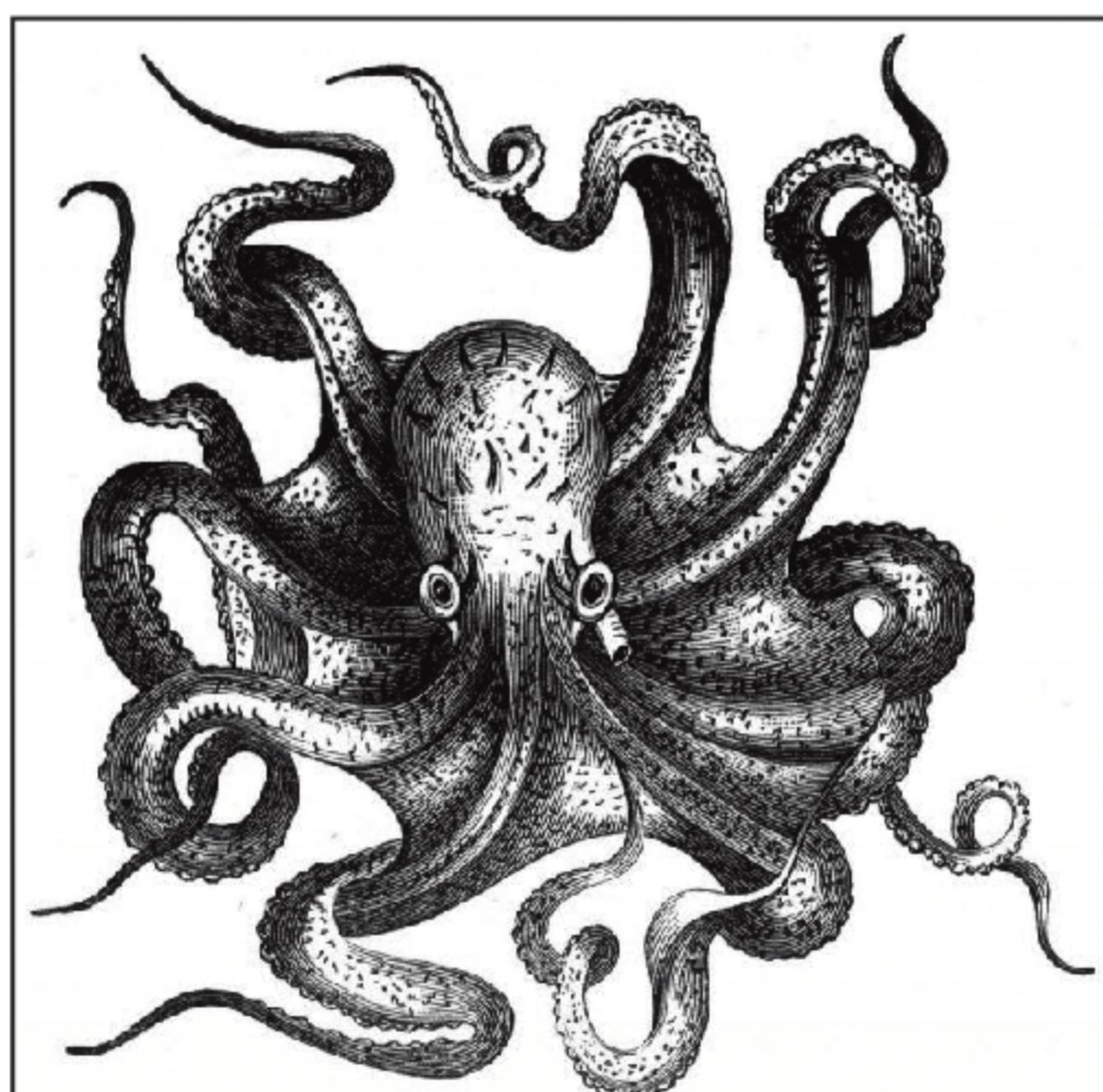
Reste qu'à côté de cette critique de gauche dont les origines remontent à celle de « la presse bourgeoise » par les militants socialistes au XIXe siècle, on voit également

proliférer une critique très à droite, qui alimente directement la fachosphère. Prenant appui sur le relevé de relations bien réelles entre médias, grande industrie et pouvoir politique, les courants conspirationnistes tentent ainsi de convaincre que toute information publiée par les médias dominants serait a priori suspecte... pour mieux rabattre sur leurs propres réseaux d'« information », parfois baptisés de « réinformation » ou d'« information libre »*.

Ces courants ne vont pas se perdre dans une critique sociale et politique des médias comme celle qui peut être légitimement adressée à toutes ces chaînes qui alignent des éditorialistes ultralibéraux dès le petit-déjeuner... La subtilité et la critique sociale ne font généralement pas leurs affaires. Ces courants s'acharnent plutôt à dénoncer journalistes et médias dominants à coups d'insultes très marquées, comme « journalopes » et « merdias », dès qu'ils ne reprennent pas leur position géopolitique (soutien à Poutine, Bachar el-Assad...), ou encore leur vision de l'immigration ou de l'islam. Ils visent à faire accroire qu'une caste occulte tient les rênes du pouvoir, sans forcément expliciter laquelle (Juifs ? Francs-maçons ? Illuminati ?), et qu'il faut surtout rejeter en bloc toute information provenant de médias jugés trop proches du

pouvoir.

Beaucoup de grands médias ont réagi à cette montée du complotisme en dénonçant les « fake news » (fausses nouvelles) colportées par Internet et les réseaux sociaux... pour mieux réaffirmer leur position dominante, tandis que leur crédibilité est sérieusement entamée. *Le Monde* est allé jusqu'à promouvoir le Decodex, « un outil pour vous aider à vérifier les informations qui circulent sur Internet et dénicher les rumeurs, exagérations ou déformations »... Mais c'est tout de même compliqué d'être à la fois juge et partie et d'avoir l'autorité pour désigner les médias sérieux quand on prétend soi-même en être... Sans compter que tout cela a un air assez déprimant de second tour : n'aurions-nous pas d'autre choix pour nous informer que celui entre médias dominants libéraux macronistes et complo-fachosphère lepéniste ?



Il reste heureusement des médias, revues ou sites alternatifs émanant de syndicats, partis, associations, collectifs autogérés, dont l'orientation est suffisamment identifiable pour que l'on puisse les consulter sans risquer de tomber dans le grand n'importe quoi. Ces médias, revues et sites ne consacrent généralement pas toute leur énergie à dénoncer les médias dominants, ils se concentrent plutôt sur la production de leurs propres comptes rendus et analyses de l'actualité. Quant à prétendre à « l'objectivité »,

autant laisser cela à ceux qui croient représenter l'intérêt de toute la société. Pour nous autres qui constatons la division de la société en classes, le conflit des points de vue est à la mesure des oppositions d'intérêts. On ne voit pas pourquoi les médias dominants cesseraient de défendre l'ordre bourgeois, ni pourquoi les médias militants cesseraient de défendre les intérêts des dominé.e.s. Pas besoin de complot ici, la lutte des classes suffit !

Raph R

(*) Le lecteur intéressé trouvera une liste utile de sites conspirationnistes et confusionnistes ici: <http://www.parasite.antifanet.fr/liste-non-exhaustive-des-sites-conspiracynistes-et-confusionnistes-version-2015/>

Le travail c'est la santé ?

Le travail a longtemps tué, que ce soit par des accidents mortels graves avec traumatismes corporels, ou par des maladies professionnelles (silicose des mineurs, intoxication par les vapeurs de mercure pour les miroitiers ayant réalisé la galerie des Glaces, qui mouraient empoisonnés avant l'âge de 30 ans, cancers professionnels dus à l'amiante ou à d'autres substances cancérogènes). Combien de travailleurs mutilés après un accident se sont retrouvés sans travail et sans argent pour faire vivre leur famille avant la mise en place des pensions d'invalidité et des rentes (dédommagements financiers) pour les accidents du travail graves ?

La souffrance au travail a toujours existé, mais sa forme a changé au cours du temps. Jusqu'au XXe siècle, les seules formes de souffrance au travail prises en compte ou presque étaient la souffrance physique, donc essentiellement ce qui pouvait être accidents ou maladies professionnelles, et les troubles musculo-squelettiques (pathologie douloureuse des muscles, tendons, ligaments et articulations).

Danièle Linhart (*), sociologue du travail, a étudié les effets du fordisme puis du taylorisme sur les travailleurs.

Taylor (1856-1915) pense que les relations entre ouvriers et patrons ne devraient pas être conflictuelles, que leurs intérêts devraient être communs, à savoir augmenter la productivité.

Il fustige la « flânerie » des ouvriers, qui provoque une importante perte de productivité. Il propose une organisation « scientifique » du travail (OST), où tous les gestes de l'ouvrier sont analysés et disséqués et où ensuite les ingénieurs de méthode vont déterminer les processus de fabrication les plus efficaces et les plus productifs. Le gain de productivité est important et indéniable, et il va avec une augmentation des salaires et du niveau de vie. La flânerie est impitoyablement traquée et éradiquée, les ouvriers n'ont plus de répit et de temps de détente. L'ouvrier est dépossédé de tout son savoir-faire, il n'a plus aucune prise sur son travail, qui perd tout son sens et devient abrutissant. Les ouvriers n'ont plus besoin de faire appel à leur esprit d'initiative et à leur intelligence pour travailler. On leur remet des consignes écrites où tous les gestes nécessaires au travail sont décrits en détail. Le taylorisme est très autoritaire et ne supporte aucune opposition. Les employés ont l'obligation de travailler main dans la main avec leur

patron et la lutte des classes ne doit plus exister.

Le taylorisme génère de nouveaux emplois de techniciens et d'ingénieurs des méthodes, les contremaîtres se développent et les travailleurs sont surveillés en permanence. Le système est très inégalitaire, entre encadrement, agents de maîtrise et ouvriers tout en bas de l'échelle.

Ford (1863-1947) introduit en 1913 les premières chaînes de montage dans l'industrie, ce qui entraîne l'augmentation du rythme de travail. Le temps d'assemblage d'une voiture passe de 216 heures en 1913 à 127 heures en 1914, ce qui représente une augmentation de 70 %. Si c'est spectaculaire, la détérioration des conditions de travail est elle aussi spectaculaire. Les témoignages des ouvriers de chez Ford parlent d'« une sorte d'enfer où les hommes sont devenus des robots ». Les ouvriers sont exploités très durement, le rythme de travail les obsède et entraîne une maladie nerveuse qu'ils baptisent « fordite » et que nous appellerions actuellement stress. Le turn-over des ouvriers est spectaculaire : 380 % ! Ford double alors la paye en 1914 passant de 2,5 à 5 dollars par jour et réussit à fidéliser ses ouvriers, le turn-over descend alors à 16 %. Il pratique également une politique très interventionniste dans la vie privée de ses ouvriers en formant des « inspecteurs » qui doivent aller vérifier au domicile des ouvriers qu'ils



respectent bien les règles d'hygiène, de morale et le sens de l'économie qu'il préconise sans quoi ils ne touchent pas le salaire maximum de 5 dollars mais seulement 2,50 dollars par jour.

Taylor et Ford, avec chacun leur modèle et leur représentation du travail, prétendaient changer l'état d'esprit des ouvriers et obtenir la paix sociale, ce qui n'a pas fonctionné si bien que cela...

L'arrivée du taylorisme dans les usines Renault, en France, s'accompagne d'importants mouvements de grève. Henry Ford comprend alors que le côté technique ne suffit pas et qu'il faut prendre en compte la dimension humaine dans l'organisation du travail.

À partir des années 1930, aux USA, le mouvement des « Human Relations » apparaît dans l'industrie moderne. Ce mouvement est fondé sur le développement des sciences de l'homme appliquées au travail, la psychologie et la sociologie y ont toute leur place. Il faut prendre en compte les griefs et les aspirations psychologiques et sociologiques des personnels. C'est l'époque où se développe la « Harvard School of Business », où de nombreux patrons envoient en stage leurs jeunes chefs et les futurs leaders de service de la direction du personnel. Ce

mouvement des relations humaines s'accompagne aussi d'un paternalisme matériel et moral exacerbé. Ce paternalisme transforme les rapports d'autorité et d'exploitation en rapports affectifs et empêche les ouvriers de se révolter contre l'exploitation dont ils sont victimes, les patrons se montrant bienveillants à leur égard et se comportant en bons pères de famille. Les patrons d'usine investissent dans les logements, ils construisent des cités ouvrières, des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques, créent des associations sportives et culturelles. Les ouvriers peuvent être pris en charge toute leur vie. Le but inavoué est d'empêcher la contestation et la « dépravation » ouvrière, occuper l'ouvrier le protège du vice et de l'alcoolisme. Ce paternalisme permet de « fidéliser » les ouvriers et d'empêcher un turn-over important.

Le fordisme et le taylorisme, où tout le travail est prescrit par des consignes écrites, se heurtent malgré tout à un écueil important : si les travailleurs n'appliquent que les consignes écrites et font la grève du zèle, plus rien ne fonctionne.

Dans les années 1970-1980, la psychologie et la sociologie du travail ainsi que l'ergonomie vont étudier cet aspect du travail et définir le travail réel. Le travail réel est le travail décrit par l'ouvrier ou l'agent, ce qu'il fait vraiment : le travail réel est souvent fort éloigné du travail prescrit. Mais bien

souvent les compétences du travail réel sont utilisées et transmises entre salariés de façon clandestine, en se cachant du patron. Ces pratiques existent partout, elles permettent de redonner un sens au travail, de se le réapproprier et, donc, de le rendre plus supportable. Elles recréent aussi une solidarité et un collectif de travail entre salariés.

Cependant, l'écart entre travail réel et travail prescrit est souvent source de souffrance au travail.



La souffrance au travail est un sujet devenu médiatique depuis les suicides sur le lieu de travail, que ce soit à France Télécom, Renault ou La Poste. Elle se décline sous plusieurs formes et les mots burn-out (épuisement professionnel en français), et risques psychosociaux (RPS) sont passés dans le langage courant.

Les suicides à France Télécom ont été très médiatisés, en septembre 2009. Didier Lombard, le PDG de l'époque, avait choqué en s'engageant à mettre un « point d'arrêt à cette mode du suicide qui, évidemment, choque tout le monde ». Comment pouvait-il s'exprimer ainsi sur de tels drames ? Du reste, il a été mis en examen plus tard pour harcèlement moral. Les méthodes brutales de management de France Télécom, à l'époque, les mobilités géographiques et/ou fonctionnelles (changement du contenu du travail) imposées à grande échelle, la volonté de pousser les personnels à la démission pour diminuer le nombre de salariés avaient créé des ambiances professionnelles délétères, poussant les salariés à bout. On peut se demander comment on en est arrivé là...

Le mouvement des « Human Relations » est apparu dans les années 1930, mais son application massive en Europe n'a commencé que dans les années 1970, avec, par exemple dans l'industrie, une rémunération individualisée en

fonction de la productivité, et, de façon générale de nouveaux modes de gestion des « ressources humaines ». Alors qu'autrefois, il était question de service de gestion de personnels, l'apparition de la gestion des « ressources humaines » a marqué un tournant et de nouvelles pratiques. L'intensification du travail va devenir générale, dans l'industrie, il faut augmenter la productivité sans limite. L'informatisation générale va entraîner la généralisation des postes de travail isolés. La mondialisation et la libéralisation complète de l'économie génèrent un contexte de concurrence sauvage qui n'épargnera aucun secteur ou presque. Au sein des entreprises et des administrations, les salariés sont aussi mis en concurrence. La pratique et la généralisation des entretiens professionnels d'évaluation avec le N + 1 (supérieur hiérarchique direct), qui fixent des objectifs professionnels individuels à chacun(e), mettent les personnels sous pression. Leurs « performances » sont évaluées lors de l'entretien professionnel suivant, six mois ou un an après, et la rémunération peut en dépendre. Ce processus est non seulement infantilisant, mais il est aussi délétère. L'individualisation à outrance de la gestion des personnels et de leur parcours professionnel casse les collectifs de travail, qui restent d'après la plupart des psychologues du travail (Yves Clot, Christophe Dejours) le meilleur rempart contre le désespoir, la dépression, le burn-out et les risques psychosociaux de façon générale.



L'employeur prétend miser sur l'empathie avec le salarié qui se retrouve tout seul face à ses difficultés professionnelles, une fois le collectif de travail cassé. Le salarié exemplaire doit accepter la flexibilité, la mobilité et être tout le temps disponible pour son travail (bien entendu au détriment de sa vie privée et familiale). Des réunions ont lieu pour « souder » les salariés, déterminer la culture de l'entreprise. Dans les années 1980, c'est la grande vogue des week-ends « séminaires » saut à l'élastique ou en parachute, les salariés doivent investir toute leur énergie dans l'entreprise et faire toujours plus avec moins de personnels et de budgets. L'idéologie du « défi » professionnel à relever, du dépassement de soi se développe. La mise en concurrence des salariés empêche la coopération et entraîne la dégradation des rapports sociaux sur le lieu de travail. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont invasives et peuvent empêcher une séparation nette entre sphère publique et privée. Elles permettent aussi de surveiller les salariés en permanence. Cette nouvelle organisation du travail génère du stress et du mal-être. Dans les années 1990-2000, c'est la grande mode des open spaces, bureaux immenses où jusqu'à 50 personnes peuvent travailler sur le même « plateau ». Chacun se sent surveillé et surveille tout le monde, les conversations téléphoniques dérangent les uns et les autres, aucune intimité n'est possible, les horaires de travail sont délirants et ne laissent aucun équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée.

Le changement doit être permanent. Il faut déstabiliser les salariés par des restructurations et des réorganisations incessantes, ainsi vont-ils accepter d'appliquer les procédures standardisées de travail concoctées par la direction. Ils vont perdre leurs repères et leurs compétences professionnelles, ils ne maîtriseront plus leur travail et seront donc facilement taillables et corvéables à merci.

La dictature du changement permanent va de pair avec une précarisation des salariés, qui augmente, les CDD, les stagiaires, les vacataires sont de plus en plus nombreux, surtout chez les jeunes salariés, les stages et les CDD étant le passage obligé vers un CDI que certain(e)s ne décrocheront jamais. Une main-d'œuvre précarisée ne proteste pas, ne conteste pas, ne se met jamais en grève.

La précarité et le chômage de masse permettent aux employeurs de faire un chantage à l'emploi et d'imposer ce qu'ils veulent. Travailler n'est certes pas toujours bon pour la santé mais avoir un emploi stable est devenu un privilège...

in furore

R

(*) Voir Danièle Linhart, *La Comédie humaine du travail – De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, Paris, Érès, coll. « Sociologie clinique », 2015.

Ça roule pour la sixième !

Nous pensons qu'il y a autant de lecteurs de *RésisteR!* dans la vallée de la Seille que d'humanistes démocrates dans un conseil d'administration d'une entreprise du CAC 40. Ce n'est donc pas l'explication au résultat de la dernière législative et de l'élection surprise de Caroline Fiat, seule élue France Insoumise du Grand Est, opposée au deuxième tour à un candidat du Fhaine.

Le dernier numéro de *RésisteR!* est sorti des rotatives entre l'élection pestilentielle et les législatives. En marge de l'admiration sans bornes à l'humilité du nouveau président En Marche, l'article « *Le Couronnement du Roy* » abordait

les scores pharaoniques du Front national dans la ruralité. La vallée de la Seille est symptomatique de ces votes obscurs. À la présidentielle, le plus cosmopolite des villages de la vallée, Jeandelaincourt, tenait le pompon avec plus de 60 % des voix pour le Fhaine au deuxième tour... excusez du peu !

Dans cette sixième circonscription de Meurthe-et-Moselle, à dominante rurale, ce ne fut une réelle surprise pour personne de voir le candidat du parti le plus raciste et le plus xénophobe arriver en tête à la législative. Plus inattendue, Caroline Fiat, une aide-soignante aussi insoumise qu'inconnue, réussit à se placer sur la ligne de départ pour le deuxième et dernier tour. Les experts politiques et autres fins analystes expliquèrent cette qualification par l'absence de candidat macroniste. Ce serait l'unique raison pour laquelle les « gens » ont roulé pour Fiat ! Pour le deuxième tour, Caroline Fiat était loin d'avoir course gagnée, avec près de 1 500 voix de retard. Certains électeurs franchouillards, plus soucieux de leur portefeuille que de la démocratie,

allaient-ils faire barrage au Front national ? Dans les rues, les fermes ou les jardins, ces petits propriétaires ou actionnaires se répandaient en lamentations à faire pleurer de jalousie Jérusalem. Ils n'avaient plus le choix qu'entre deux extrémistes : un nationaliste ou une gauchiste ! Une majorité de ces électeurs appartient à une classe sociale qui se croit suffisamment riche avec



leur petite maison et leurs petites autos, pour ne pas appartenir à la classe populaire. Pour ces « gens-là », tout ce qui est à gauche du Parti socialiste est extrémiste ! Quant à leurs propos et à leurs comportements, ils flirtent souvent avec ceux du Fhaine. Suspens donc !

Aïe, aïe, aïe... Ce sont environ 4 000 voix supplémentaires au profit du Fhaine... 4 000 voix de trop ! Hip, hip, hip... la candidate insoumise en recueille trois fois plus avec 12 000 bulletins supplémentaires et franchit la ligne d'arrivée en tête ! Il n'y aurait donc pas que des veaux et des moutons à la campagne !

Dans un parlement occupé par une large majorité acquise au modeste, à l'humile et au discret roy et empereur EM, nul doute qu'il va falloir aux ultramorinaires d'opposition se blinder pour que les électeurs de la vallée de la Seille n'aient pas un jour à se poser la question : mais où est passée la 6e circonscription ?

Léon de Ryel

R

Circonstance de l'incident...

...survenu le 15 juin vers 22 heures à Toul

Je m'appelle Élisabeth Tsagouris, j'habite à Toul. J'ai 68 ans. Je suis militante de gauche, depuis 25 ans à Droit au logement (DAL 54). Je me suis présentée aux élections départementales de mars 2015, dans le canton de Toul, avec Patrick Bretenoux, pour le Front de Gauche.

Mon mari, Dimitri Tsagouris, et moi-même, Élisabeth Tsagouris, sommes allés au « rassemblement citoyen », réunion publique organisée par Dominique Potier, député de la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, et Martine Huot-Marchand, sa suppléante, en présence de Mathieu Klein, jeudi 15 juin à 20 h 30 à l'Arsenal de Toul.

J'ai demandé à prendre la parole quelques minutes pour poser des questions au candidat et, bien que non prévue comme intervenante, j'y ai été autorisée. Mais, lorsque j'ai pris position en interpellant Dominique Potier sur son engagement actuel et non pour lui adresser des louanges, le public m'a sifflée, on m'a demandé de quitter la tribune, puis on a coupé le micro et,

enfin, un nombre important de jeunes hommes m'ont bousculée sans ménagement, attrapée et jetée au-dehors de la salle par une porte arrière.

Le responsable de cette réunion publique, Dominique Potier, n'est pas intervenu ni personne parmi les nombreux « élus de gauche » qui étaient présents pour demander de me laisser terminer mon intervention de trois minutes exactement. Pour exprimer malgré tout ce que je voulais dire, j'ai rédigé une « lettre ouverte à Dominique Potier » qui pose les questions que j'ai essayé de lui poser et que je vous transmets. Élisabeth Tsagouris,



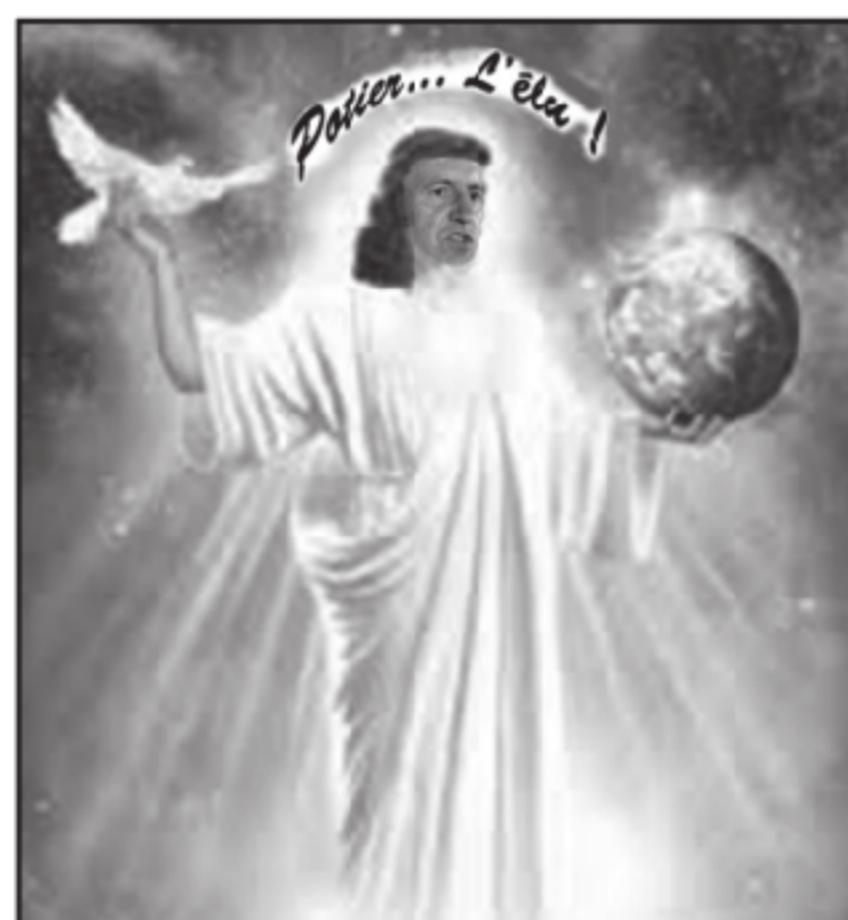
Lettre ouverte à Dominique Potier,

Dimitri Tsagouris, mon mari, et moi, Élisabeth Tsagouris, avons voté pour vous au deuxième tour des législatives en 2012. Nous voulons vous poser des questions sur votre engagement actuel.

En lisant votre tract appelant à voter Emmanuel Macron au deuxième tour des présidentielles (pour faire barrage au FN), nous avons noté la disparition du logo et de la « grammaire socialiste » et nous avons compris que vous aviez jeté aux orties votre appartenance au PS pour adopter sans complexe les couleurs et le style de « En Marche ». Nous avons pensé alors que vous veniez de faire allégeance à Emmanuel Macron.

Et depuis, vous affirmez vous situer « au-delà de toute étiquette politique ». Si j'ai bien compris, vous voulez dire que vous vous présentez comme le « candidat socialiste » (expression reprise par Mathieu Klein au soir du 1^{er} tour des législatives, accompagnée du discours autour d'une nécessaire opposition à l'Assemblée Nationale) et, en même temps, que vous ferez partie d'une « majorité équilibrée » comme vous dites, expression qui signe votre nouvelle appartenance à Emmanuel Macron ?

Dominique Potier, vous ne transcendez pas les partis politiques, vous êtes en réalité un homme de droite qui – avec François Hollande, les ministres et élus du PS – a tué la gauche en reniant les valeurs du socialisme par une politique délibérément libérale, mâtinée d'un discours socialisant.



Dominique Potier, si vous êtes élu député, pensez-vous sérieusement, comme vous le dites dans votre programme, que vous allez éradiquer les paradis fiscaux ? Que vous allez sortir de l'ubérisation et du travail détaché ?

Dominique Potier, si vous êtes élu député, quelle position allez-vous adopter face à l'augmentation de la CSG pour les retraités à partir de 1 200 euros de retraite ? Quelle position face à la simplification des procédures de licenciement ? Face à la suspension des allocations-chômage après deux offres d'emploi refusées et si la recherche d'emploi est jugée insuffisante ? Face à la disparition des prud'hommes ?

Dominique Potier, êtes-vous intervenu ces jours derniers en tant que député pour empêcher la « traque policière » contre les migrants, aujourd'hui, à Calais (c'est l'expression de Jacques Toubon, le Défenseur des droits, qui parle aussi de « conditions de vie inhumaines ») ? Si vous êtes élu député,

que ferez-vous, pour empêcher la police de Gérard Collomb de s'acharner contre les migrants et plus largement contre la politique anti-migrants mise en œuvre dans le cadre de l'Union européenne ?

Dominique Potier, comment serez-vous « le candidat éthique » (c'est votre expression) que vous prétendez être ?

Élisabeth Tsagouris, Le 15 juin 2017

bienveillance, mon cul !...

Ah les abrutis !

Les électeurs de Macron sont 24 % des 78 % de gens qui ont voté au premier tour des présidentielles et, ce, parmi les 90 % de gens qui sont inscrits sur les listes électorales, qui eux-mêmes représentent au mieux 93 % des gens à qui on donne le droit de vote en France. Et encore, on n'enlève pas dans ce décompte les millions de gens de nationalité française qui vivent un peu partout dans le monde et qui ont voté. Bref tous ces brillants électeurs représentent à peine

13 % des adultes vivant en France.

Quand on rencontre quelqu'un dans la rue, il y a donc une chance sur 8 environ qu'il ait voté Macron au premier tour des présidentielles.

Ça représente, par exemple, en moyenne un peu plus d'un joueur par équipe de foot. Généralement c'est le connard d'ailier droit qui ne fait jamais de passe et qui se prend pour Olivier Rouyer. Celui qui n'a jamais mis un but mais qui est

persuadé d'être indispensable, celui qui arrive en 4X4 à l'entraînement, mais qui ne vient pas quand il pleut.

Au vu des règles fixées au départ, il n'y a bien sûr aucun doute : Macron a gagné. Les bien portants, les DRH, les actionnaires et les ailiers droits peuvent légitimement pavoiser.

Ils sont si peu nombreux qu'ils pourraient avoir la joie discrète, mais ça n'est pas le genre de la maison : il faut qu'ils claquent leurs grands gueules de premier de la classe, de fayots mal dégrossis pour nous asséner leur satisfaction et leurs conneries.

Ils ont gagné un concours d'urnes à moitié vides mais les voilà qui pensent qu'ils ont fait la révolution, que leur heure est arrivée et qu'enfin leurs valeurs triomphent.

À se souffler dans le cul pour se donner de l'importance, ils finissent par ressembler au mieux à des baudruches laissant échapper des sons autosatisfais, des pets qu'ils nous ventent comme une pensée nouvelle.

Ah les jean-foutre de marcheurs en peau de lapin avec leur bienveillance !

Ils n'ont plus que ce mot à la bouche, tous ces trous du cul de petits-bourgeois qui ne se sentent plus pisser depuis que leur gourou est installé au palais et qu'il flatte leurs ego à coups de radotage ultralibéral planqué dans un anglais mal dégrossi.

Votre bienveillance, bande de tartuffes, vous pouvez vous la foutre où je pense. Quand votre ministre de l'Intérieur refuse de donner à manger aux réfugiés qui crèvent la dalle à



Calais, quand vos préfets ordonnent de continuer la chasse aux sans-papiers, c'est de la bienveillance ?

Votre bienveillance sent la misère, la sueur et la vieille pisse comme la charité que vos devanciers faisaient à la sortie de la grand-messe.

Bande d'hypocrites ! Payez vos impôts, arrêtez de piquer dans les caisses et fermez vos gueules ! Vos haleines fétides empuantissent le pauvre monde, qui n'avait pas besoin de ça.

Ah ils sont beaux et elles sont belles, les députés, les ralliés, les lèche-culs qui nous cassent les oreilles avec leur nouvelle trouvaille !

La bienveillance ?

La bienveillance de vos flics et de vos tasers.

La bienveillance de votre justice : non-lieu pour les flicards qui tuent, assassinent, mutilent, indulgence pour les Le Pen, Ferrand, Balkany et autres escrocs à boutons dorés. Champagne pour les uns, mitard pour les autres !

Votre bienveillance, veille resucée de la charité, n'est pas une valeur, sinon vous l'auriez déjà introduite en bourse. Votre bienveillance c'est de la merde en barre, de la chair à pâtée pour les chiens de garde de votre système. Ils se sont jetés dessus comme la CFDT sur un stylo doré pour signer un accord pourri.

Ah foutre Dieu ! Vivement le grand soir !

Victor K

R

Faites caf au front social !

Mardi 20 juin au matin, après avoir prévenu des employés de la CAF via les syndicats, seize énervé-e-s du Front Social Nancy, parmi lesquel-le-s des membres de La Crise, SUD Educ, Solidaires 54 ou encore le CCAN, se sont introduit-e-s dans la Caisse d'allocations familiales sans crier gare.

Bonne surprise, France 2 est là pour faire un reportage sur l'accueil dans les CAF pour une diffusion au 13 heures. On ne boude pas notre plaisir de se faire interviewer pour souligner les efforts récents de la CAF afin de renforcer les sanctions et radiations... évidemment, aucune trace du Front Social au 13 heures de France 2.

Puis, à la surprise générale, on diffuse une fausse publicité pour la CAF qui contrôle, punit et encourage à la délation.

Plusieurs usagers manifestent par des sourires leur soutien, jusqu'à ce que l'une d'entre elles prenne la parole pour dire qu'elle se retrouve avec 145 euros par mois suite à une dénonciation pour un prétendu « trop perçu » !

Entre-temps, le mec de la sécu a foncé sur les camarades qui accrochaient une banderole sur les grilles, pour finalement l'arracher en hurlant « la CAF est un lieu privé ! »

À l'intérieur de la CAF, on est proche de l'esclandre avec la directrice, descendue pour une fois de sa tour d'ivoire... après avoir appelé les flics bien entendu. Quand les condés arrivent, ils sont quasiment aussi nombreux que nous et la

directrice en profite pour faire du chantage : « Si vous restez ici, on ferme la CAF et les usagers qui attendent devront rentrer chez eux. »

Pas grave, on se met devant avec la pub à fond et les banderoles déployées pour accueillir les gens par des distributions de « bons points Front Social » : « Deux places gagnées dans la file d'attente ! », « un contrôle offert ! », « une prise en charge imminente par un-e conseiller-e, mais on ne sait pas quand », « un droit à l'oubli pour les fraudeurs/-ses ! »...

Quelques personnes sont revenu-e-s nous voir dehors et seront accompagné-e-s et défendu-e-s par La Crise, qui a aussi obtenu par cette action le rétablissement d'un comité de liaison avec la CAF.

On se retrouve pour un petit déj' populaire et social mardi 4 juillet au Pôle Emploi Gentilly !

Pour une démacronisation immédiate,

Le collectif FRONT SOCIAL Nancy frontsocialnancy@riseup.net



Le Bon, la Brute et en

La politique d'Emmanuel Macron est-elle résumable à une formule ? Qu'est-ce que serait le macronisme si l'on n'avait que trois mots pour le définir ? La solution à cette énigme sphynxienne est simple : « *En même temps...* » fera l'affaire. Lors d'un meeting de la campagne des présidentielles, le 17 avril, le candidat des riches avait revendiqué son emploi : « *Il y en a qui aiment les cases, les idées bien rangées, eh bien moi, je continuerai à utiliser "en même temps".* »

Grâce à l'argent public, des générations d'exégètes énamourés – pas moi ! – tenteront sans doute de décrypter le puits sans fond de cette expression apparemment légère et sans danger qui veut dire concomitamment : « À la fois », « de concert », « durant ce même moment », « dans le même instant », « à la même heure », « ensemble », « en parallèle », « or », « d'autre part », « d'un autre côté », « cela dit », « cependant », etc. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour comprendre que cette expression permet de ne pas être clair. Elle autorise à dire tout et son contraire, et inversement, elle fusionne le yin et le yang dans un grand tout magique, elle confond le jour et la nuit, le rose et le bleu, la droite et la gauche, elle marie in solidum le Soleil et la Lune, elle réconcilie des frères et les sœurs ennemis, brouille les pistes, noie le poisson, supprime les frontières idéologiques et vous permet – last but not least – d'attraper le pompon. Les psychologues, quant à eux/elles, ne manqueront pas d'analyser les causes profondes, enfouies, refoulées de l'ambivalence pestilentielle du plus haut personnage de l'État.

Un admirateur de Choupinet ayant une tendresse toute parentale m'objectera sans indulgence que j'exagère et qu'à force de lui chercher des poux dans la tonsure, le chérubin risque de perdre ses cheveux et de ressembler encore plus à Giscard...

Cela m'oblige à chercher un exemple.

Lors du sommet européen qui s'est tenu à Bruxelles, le vendredi 23 juin, le président Macron a salué les décisions prises par la chancelière Merkel, les qualifiant de « *courageuses* ». Pour sa part, il a affirmé, parlant de l'Union européenne, que « *nous devons accueillir des réfugiés car c'est notre tradition et notre honneur. Je le redis ici, les réfugiés ne sont pas n'importe quel migrant. Ce ne sont pas les migrants économiques. Ce sont des femmes et des hommes qui fuient leur pays pour leur liberté, ou parce qu'ils sont en guerre ou pour leur choix politique. Nous devons ainsi faire preuve de solidarité quand un de nos voisins fait face à des arrivées massives de réfugiés ou de migrants.* » C'est beau, c'est grand, c'est fort.

Et en même temps... Alors que Macron donnait suavement des leçons de solidarité à quelques collègues européen-ne-s – comme si la France faisait bon accueil aux migrant-e-s et aux réfugié-e-s –, à l'intérieur des frontières nationales, les discours et les actes étaient plus fermes. Vérité en deçà de



Quiévrain, erreur au-delà.

Ici, la chasse aux étrangers n'a pas cessé, c'est sûr, ni après Sarkozy, ni pendant Hollande, ni avec Macron. La traque aux mineurs isolés étrangers, qui arrivent en France totalement démunis et sans soutiens, constitue le moyen privilégié par l'État pour bouter l'étrange étranger derrière la limite à ne pas franchir. Les réfugié-e-s mineur-e-s ont le plus grand mal à convaincre les autorités administratives, médicales et judiciaires de leur âge encore juvénile. Comment le pourraient-ils/elles ? Quand les papiers qui l'attestent existent, ils sont pris pour des faux. Quand ces précieux documents font défaut, l'autorité s'autorise à pratiquer une panoplie de tests, pour le moins dégradants, avec le concours onctueux de médecins pas du tout hostiles à la méthode.

L'un des tests les plus fumeux consiste à pratiquer la datation du squelette. Il n'y a pas beaucoup de spécialistes pour considérer que ces tests osseux sont probants, mais cela ne gêne ni le stéthoscope ni la matraque ni la balance. Nous voilà revenu-e-s en plein XIX^e siècle, quand les praticiens de l'anthropométrie et de la phrénologie prétendaient confondre des criminels à partir de quelques mesures imprécises et fumeuses. Si nécessaire, on ne lésinera pas sur des examens morphologiques complémentaires pour déterminer l'avancée de la puberté. (Les médecins aiment bien fouiller les culottes avec leurs yeux et leurs mains...) L'arbitraire contemporain finit presque toujours par conclure que l'adolescent-e est majeur-e. Quand bien même, le serait-il/elle, qu'est-ce que cela change à sa situation personnelle ? Est-ce que cela rend

m ê m e t e m p s l e G l u a n t

moins urgente et nécessaire sa demande à être protégé-e par ce pays ? A-t-on anéanti la cause qui l'a conduit-e, à travers les mers et les montagnes, à venir s'échouer jusqu'ici ? Non. Trois fois non.

Dans son programme présidentiel, Macron avait fait la promesse de simplifier les formalités – en rapprochant les demandeurs d'asile des instances qui en sont responsables – et de raccourcir les délais d'examen de leur dossier. La réduction du temps d'instruction, si elle permet au demandeur de savoir plus vite ce qui l'attend, peut présenter le risque que celle-ci soit bâclée.

À ce propos, Amnesty International souligne que « *la proposition énoncée [par Macron] présente des risques en termes de respect des droits humains, si des aspects essentiels ne sont pas précisés. En effet, tout le monde a intérêt à savoir rapidement si une protection peut être octroyée ou non. L'attente est très douloureuse pour les personnes dont la vie est suspendue à une décision qui peut souvent prendre du temps.* »

Mais, si cette mesure ne s'appuie pas sur une allocation de moyens humains et matériels supplémentaires à l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile), des milliers de personnes risquent de ne pas être protégées par la France en dépit des risques de persécution en cas de retour dans leur pays.

La rapidité d'examen d'une demande d'asile ne doit pas entraîner une baisse de la qualité de celui-ci. Examiner une demande d'asile est quelque chose de complexe. Il faut écouter la personne, faire des recherches, croiser les

informations, puis prendre la décision en comparant les éléments factuels à ce que prévoient les textes.

Accélérer la procédure d'asile ne doit pas non plus conduire à réduire les droits des personnes. Déposer une demande d'asile est une démarche difficile qui oblige les personnes concernées à "revivre" leur passé, souvent fait de persécutions, de violences et de traumatismes. C'est aussi déposer une demande en français avec une procédure inconnue qui oblige à s'adapter. Les victimes de torture, les personnes en situation de vulnérabilité ont souvent besoin de temps pour pouvoir de nouveau parler des persécutions subies et redoutées et de leur peur en cas de retour dans leur pays. »

À Nancy, RESF (Réseau éducation sans frontières) et la Ligue des Droits de l'Homme, accompagnées par une dizaine de militant-e-s, ont soutenu l'occupation du hall du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, l'après-midi du mardi 20 juin, par des jeunes migrants laissés à la rue – neuf Congolais, Guinéens et Maliens, venus y planter leur tente. Une délégation a été reçue à plusieurs reprises par la collectivité. Les discussions n'ont pas duré plus que cinq heures... Son président, Mathieu Klein, a fini par annoncer que les jeunes migrants présents seraient hébergés par l'ARS (Accueil et réinsertion sociale), le soir même, sur le site de l'ancienne caserne Faron, à Vandœuvre-lès-Nancy. Par ailleurs, tous les jeunes qui sortiraient du dispositif de l'ASE (aide sociale à l'enfance) continueraient d'être pris en charge jusqu'à ce que la justice rende sa décision, suite au test de majorité qu'ils auraient à subir. C'est le moins que le Conseil départemental pouvait faire.

Le temps joue contre ces jeunes migrants. La protection dont ils bénéficient tant qu'ils sont mineurs ne dure pas. Quand ils sont réputés majeurs – même si la preuve ne peut pas être sérieusement rapportée – ils ont le choix entre la clandestinité et une demande d'asile en bonne et due forme, et tous les aléas auxquels cette procédure conduit. Ainsi subissent-ils la triple peine : avoir quitté un pays natal où ils étaient menacés, avoir survécu à un voyage périlleux et devoir supporter la ladrerie d'un pays incomparablement richissime et satisfait de ses formalités mesquines.

Lors de sa visite à Calais, le 23 juin, le même jour et en même temps que Macron pérorait à Bruxelles, Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, a joué le fier-à-bras, en tenant un discours martial et sécuritaire sur la politique migratoire et en conseillant les associations humanitaires d'aller « *déployer leurs savoir-faire ailleurs* ».

Quand le ministre de l'Intérieur s'empresse de vouloir mettre en œuvre la proposition présidentielle mentionnée plus haut, on imagine aisément qu'il entend se débarrasser au plus vite des migrant-e-s qui ont imprudemment choisi ce pays de cocagne. Ce bâton au-delà du naufrage.



Piéro R

N'abuzyn pas des vacccons !

Le grand complot des lobbies, c'est reparti ! Avec la proposition du gouvernement Macron de rendre obligatoire onze vaccins contre trois actuellement, on voit resurgir toutes sortes de discours irrationnels et antiscientifiques contre la vaccination. Il ne s'agit pas d'être naïfs ni de s'incliner sous la pression des grands groupes pharmaceutiques, mais on peut tenir un discours critique et rationnel sans tomber dans l'obscurantisme. Notre ami lancu, pharmacien de son état, nous livre quelques lignes sur la question.

Un petit post sur les vaccins... Quatre vaccins utiles : DTCP, mais sans adjuvants, tels qu'ils existaient encore il y a dix ans. D'autres utiles en fonction du risque : hépatite B pour les soignants, leptospirose pour les égoutiers, oreillons pour les ados ne les ayant pas contractés, idem pour la rubéole pour les femmes en âge de procréer... éventuellement grippe entre 65 et 75 ans... Allez, j'ai oublié la rage pour l'ANSES ! Tous les autres, c'est du business : ils traitent des pathologies qui seraient gérables si on ne sabotait pas le système de santé...

Trois cas particuliers : le vaccin contre le papillomavirus, pour lequel nous avons peu de recul quant aux effets à long terme, qui ne protège pas contre toutes les souches et qui fait encourir le risque d'une désaffection des contrôles gynécologiques, le vaccin contre le paludisme, négligé car touchant des populations dont le niveau de vie ne permettrait pas de payer ce que les labos espéreraient en tirer, et surtout le vaccin contre le SIDA, totalement oublié alors qu'en 92, lorsque j'étais en fac, mes profs estimaient qu'il serait au point au début des années 2000... Entre-temps, les budgets de la recherche publique ont été sabrés et la recherche privée s'est orientée exclusivement vers des trithérapies beaucoup plus juteuses...

Quand je lis que les vaccins ne rapportent que 2 % à l'industrie pharmaceutique, c'est en comptabilisant la totalité des profits de la branche. Pour deux labos (Sanofi et GSK), ils génèrent des bénéfices immenses grâce à des années de lobbying conjuguées avec une rupture permanente d'approvisionnement du DTCP classique, pas assez rentable... Et le BCG n'existe quasiment plus alors qu'il faudrait vacciner les « vilains migrants vecteurs de maladies ».

En médecine, tous les traitements sont censés reposer sur une balance bénéfice/risque. Pour les vaccins, la notion d'intérêt collectif dans l'éradication de certaines maladies vient se greffer sur ce principe. La mise sur le marché de médicaments est supposée reposer exclusivement sur ce principe... et c'est là que le

lobbying intervient. Quelques exemples.

— Risque nul et bénéfice nul : l'homéopathie, portée à bout de bras par les très influents laboratoires Boiron. Ça ne coûte pas très cher à la collectivité : prix d'un tube 2,26 €, remboursement par la Sécurité sociale 0,68 €, déduction de 0,50 €... le coût pour l'Assurance maladie est de 0,18 €, mais celui pour les complémentaires santé, non comptabilisé dans le budget de l'État mais rendu obligatoire, représente 1,58 €. Mais le fait de rembourser une « thérapeutique » ne reposant sur aucune base scientifique et n'ayant jamais démontré une quelconque efficacité pose pour le moins un problème éthique.

— Risque important et bénéfice nul : le Mediator, un anorexigène dérivé amphétaminique qui prétendait traiter le diabète, au nom d'une théorie fumeuse de lutte contre un état prédiabétique reposant sur une corrélation entre le tour de taille et le risque de développer un diabète... Quelques études démontrent une baisse de la glycémie par action périphérique sur le métabolisme glucidique, une baisse de poids, mais aucune diminution de la mortalité (ce qui est la base



de l'évaluation d'un traitement hypoglycémiant) et dans ce cas, bien au contraire, une hausse de la morbidité et de la mortalité notamment par valvulopathies cardiaques. Le scandale, révélé initialement par la revue indépendante Prescrire, a éclaté grâce au Dr Irène Frachon. Le laboratoire Servier a été renvoyé récemment en correctionnelle pour « tromperie aggravée, escroquerie, blessures et homicides involontaires et trafic d'influence ». Le ministère public requiert aussi un procès contre l'Agence nationale de sécurité du médicament pour « blessures et homicides involontaires ». Le Mediator de Servier pourrait être responsable à terme de 500 à 2 100 décès selon les études.

— Tous les autres médicaments se situent dans une zone grise allant du médicament éprouvé à très faibles risques par rapport au bénéfice attendu en termes de

santé publique (paracétamol, amoxicilline, etc.) aux médicaments mis sur le marché sans comparaison avec des médicaments existants, exposant à des risques inutiles face à des remèdes éprouvés, mais générant des profits considérables pour des labos prétendant avoir innové, et prescrits à grand renfort de visite médicale auprès des praticiens.

Et maintenant, les vaccins. Les bénéfices en termes de santé publique sont incontestables : éradication de la variole, de la diphtérie, du tétanos, de la polio, de la tuberculose et de la coqueluche. Les risques ? Le DTCP sans adjuvants a fait ses preuves. Nous disposons de décennies de recul prouvant son innocuité.

L'obligation vaccinale ? C'est une responsabilité collective d'éradication de maladies d'un autre âge, cela fait partie de la base du « vivre ensemble » et une pseudo-liberté de refuser de se vacciner s'arrêtera à l'atteinte à la liberté de l'autre, celle de ne pas se faire contaminer...



Mais actuellement, un climat de défiance se développe, lié, d'une part, à quelques publications, parfois sérieuses et étouffées, mais le plus souvent farfelues et largement diffusées sur le net, sur des risques potentiels liés aux adjuvants, et, d'autre part, à une surmédiatisation de prétendus risques de pandémies grippales apocalyptiques entre 2007 et 2009 laissant un goût amer d'escroquerie généralisée... Pour les parents, prendre la décision de vacciner ses enfants en essayant de se faire une opinion entre les recommandations officielles manquant (volontairement ?) de clarté quant aux risques que présenteraient les nouveaux vaccins avec adjuvants et la complosphère relève de la mission impossible. Cela est d'autant plus vrai que les médias renvoient dos à dos les complotistes et ceux qui se posent des questions légitimes, à savoir : quel serait le prix réel à payer en éradiquant la rougeole et ses complications rares, mais parfois graves, en termes de potentielles maladies auto-immunes et neurologiques causées par la vaccination ?

Face à ce climat, le ministère de la Santé avait deux possibilités : contraindre Sanofi à produire à nouveau le DTP obligatoire (choix dicté par l'application des textes et consistant à ne pas contraindre les parents à vacciner contre 6 maladies alors que 3 vaccinations sont obligatoires) et mandater des experts réellement indépendants afin de restaurer la confiance en levant le doute sur les éventuels effets indésirables neurologiques ou immunitaires à long terme par le biais de méta-analyses, ou bien rendre obligatoire 11 vaccins, ce qui est le choix dicté par l'industrie. La décision prise va

accroître la défiance grandissante envers le corps médical comme le recours à des « thérapies » alternatives, à l'efficacité rarement avérée et pouvant de surcroît présenter des risques d'effets indésirables, voire de défaut de soins.

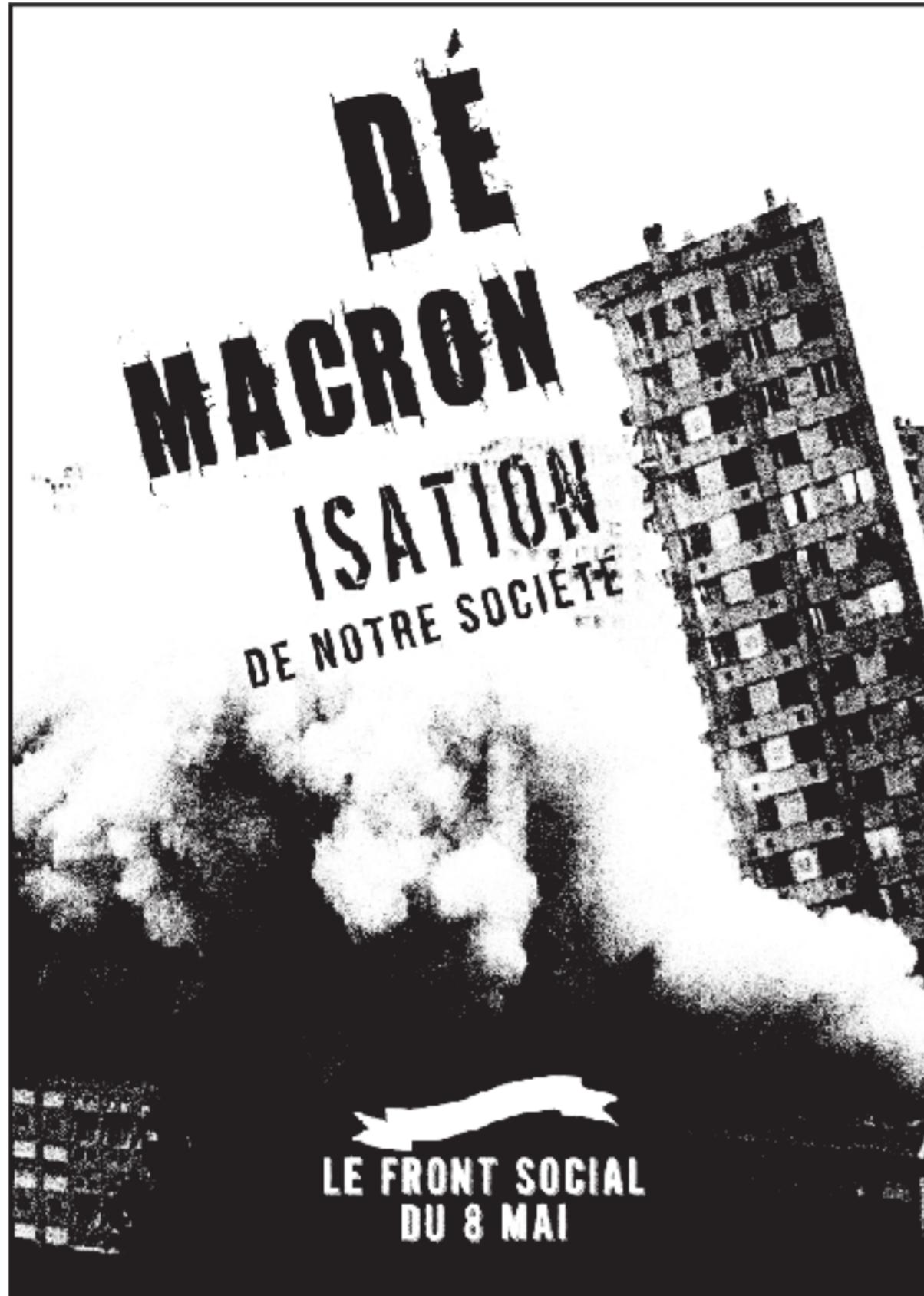
Tant que les décisions seront prises par des « experts » gangrenés par des conflits d'intérêts, aucune décision positive ne sera prise pour la collectivité. Et le projet de Marisol Touraine de mettre en place un fonds public d'indemnisation des victimes d'accidents iatrogènes, notamment dus aux vaccins, correspond à une logique de privatisation des gains et de mutualisation des pertes. Avec Agnès Buzyn, pour qui « vouloir des experts sans aucun lien avec l'industrie pharmaceutique pose le problème de la compétence des experts », les labos ont encore de beaux jours devant eux... Et ce gouvernement est très loin de l'idée de pôle public qui garantirait l'indépendance de la recherche et de l'expertise dans le domaine du médicament, et plus encore de sa fabrication par une entité publique qui permettrait d'inverser le rapport de force entre la puissance publique et l'industrie pharmaceutique.

Allez, j'attends les commentaires des adeptes de la religion du sucre rendu magique par succession et de ceux qui croient encore que la Haute Autorité de Santé est là pour les protéger contre les vilaines bêtises !

lancu 



« Je suis le vieux père Lapurge
Pharmacien de l'humanité ;
Contre sa bile je m'insurge
Avec ma fille Égalité
J'ai ce qu'il faut dans ma boutique
Sans le tonnerre et les éclairs
Pour bien purger toute la clique
Des affameurs de l'univers »
La Purge, 1880-1890



Cercles de silence

**Nancy
Place Stanislas
à 15h00**

*samedi 29 juillet
et
samedi 26 août*

**Pont à Mousson
Place Duroc
à 10h30**

*samedi 8 juillet
et
samedi 12 août*

Dimanche 9 juillet :
pique-nique antifasciste
à la Pépinière

prochain numéro : RésisteR! #51

redaction@crr54.lautre.net

Comité de rédaction : 11/09/2017 - Date limite d'envoi des articles : 11/09/2017

Points de dépôt :

* Points de dépôt :
* Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy
* Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Tabac Merlin - 58, rue Isabey - Nancy

* Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy

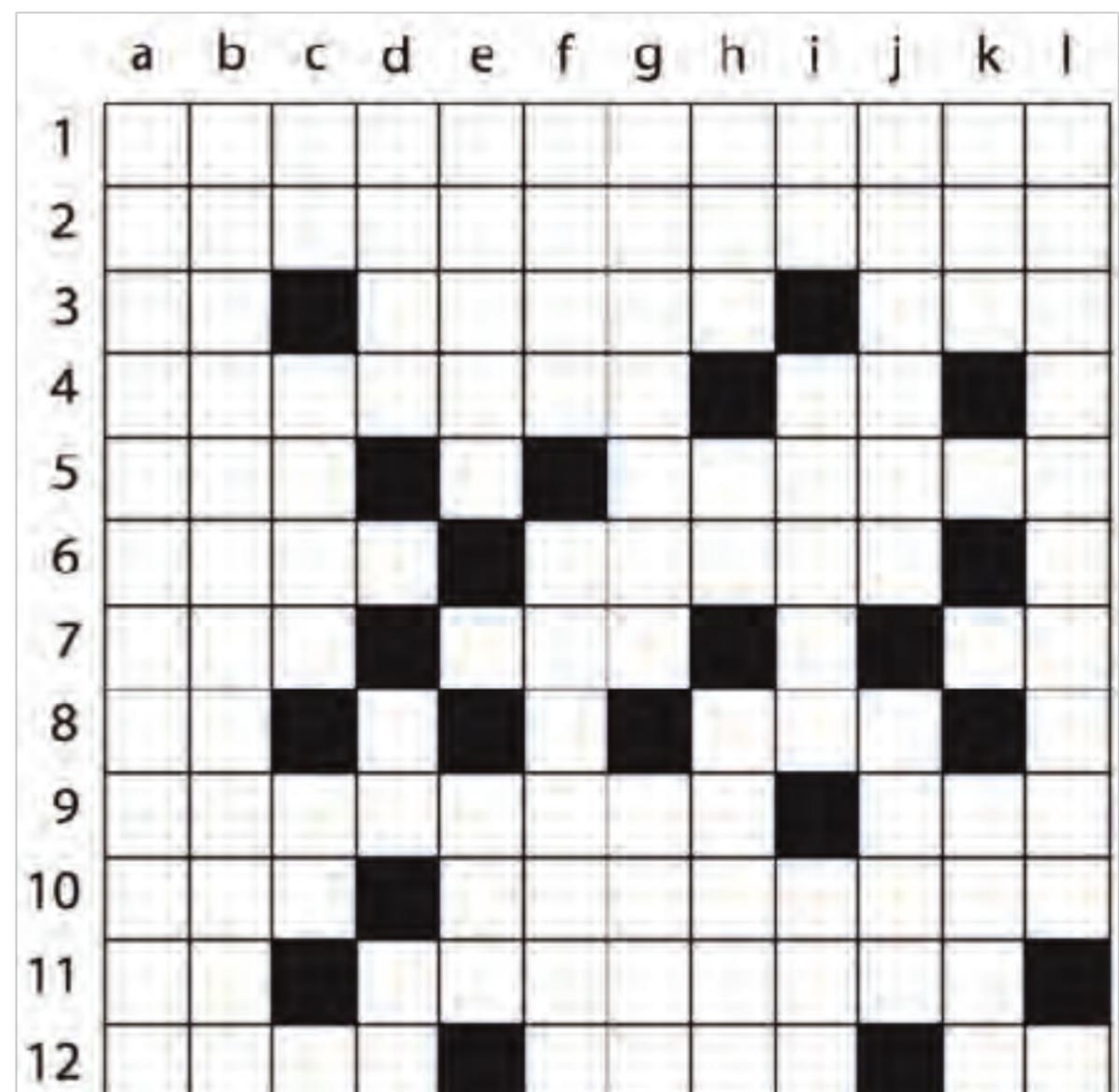
Les Mots croisés de JLM

Horizontalelement

- 1 - Profiteurs
2 - Juste lutte
3 - Peut accompagner le pas. Militaire puis policier avant de faire son cinéma. Un temps espagnol
4 - Litanie pas catholique, mais ce n'est pas plus gai. Il a de la bouteille
5 - Forme de mort numérique. Bossai
6 - Videur de boîtes. Élimine le chef
7 - Sigle capital pour Maurice Lauré. Glace anglaise. Concept de Groddeck
8 - Cri aigu ou gloussement. Ils ne sont certainement pas tous aussi beaux parleurs que lui au perchoir de l'Assemblée nationale
9 - Munies. Chaise musicale
10 - Souvent incorrect après pouvoir. Pays difficile à vivre pour les « gens qui ne sont rien ! »
11 - Le bout de la queue. Vaniteuses
12 - Pigeon aux lentilles. Division significative. Pour terminer

Verticalement

- a - Des kilomètres de celluloïd
 - b - Curieuses
 - c - Espèce en voie d'extinction. Combine. Association politico-économique non internationaliste
 - d - Elle risquera fort d'être en rupture de stock après Bure et l'EPR. Diviseur. A été en faculté
 - e - Chambre « normale ». Aide à l'enfance
 - f - À l'aide ! Arrivant dans certains cas
 - g - Hirondelle au large. En dehors
 - h - Dans la Mie. Collées dans le bæckeofe. Variante de nid de gourou
 - i - Nostalgie d'Occident. Repas du soir. Spécialité de Ronsard
 - j - Très forte chaleur. Épreuve physique pour les adolescents
 - k - Grand temps. Exprime
 - l - Elle en fait tout un fromage dans le gratin



Solutions
du numéro
 précédent

